

Pièce annexe : courrier des riverains

Résidence Moulin de l'Aunette
3&5 rue des postiers
91610 Ballancourt sur Essonne

Copie N. NISUS
SB1 (CM)
DST
Copie P. SEMUR

COURRIER ARRIVÉ LE

- 4 JUL. 2018 UNB

Mairie de BALLANCOURT

Mairie de Ballancourt sur Essonne

A l'attention de Monsieur le Maire

Ballancourt le, 4 mai 2018

Objet : rétrocession de la voirie et des réseaux collectifs de la rue des Postiers

Monsieur le Maire,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les difficultés particulières auxquelles les résidents des immeubles des 3 et 5 rue des Postiers sont confrontés depuis leur installation qui remonte au premier semestre 2017 soit, à ce stade, un délai de 12 à 18 mois.

En effet, faute de signalisation le stationnement des véhicules perturbe la circulation, gêne parfois l'accès et la sortie du parking souterrain commun à notre résidence et au bâtiment « Essonne Habitat » et pourrait compromettre un accès en urgence des véhicules de secours.

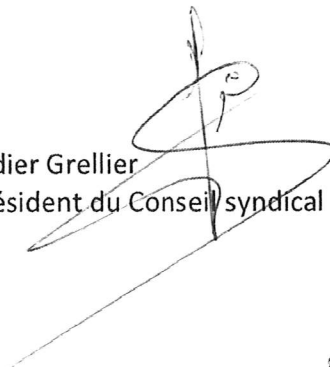
Dans le même ordre d'idée, la vitesse de certains véhicules est souvent excessive au regard de cette voie, plutôt étroite et fréquentée par de nombreux enfants et des patients des professionnels de santé installés allée Ampère.

En troisième lieu, nous ne bénéficions d'aucun éclairage ni de service d'entretien ce qui nous a été très préjudiciable l'hiver dernier lors des différents épisodes neigeux qui ont affecté notre ville.

Pour toutes ces raisons, nous vous serions reconnaissants, Monsieur le Maire, de bien vouloir accélérer le processus de prise en charge par la commune de la voirie et des réseaux collectifs de la rue des Postiers.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Didier Grellier
Président du Conseil syndical



In le 21/12/18
